

Vous accueillir en médecine et chirurgie



Les formalités administratives

Elles se font au bureau des admissions au rez-de-chaussée de l'établissement dès que l'admission est confirmée.

Vous ou votre accompagnant présenterez :

- ▶ une pièce d'identité,
- ▶ la carte vitale actualisée ou attestation CMU ou aide médicale d'état (AME) ou autre assurance,
- ▶ la carte mutuelle complémentaire éventuellement.

Lors de l'admission d'un mineur, une autorisation de soins devra être signée par les parents.



ENSEMBLE, SOYONS VIGILANT !

Au moment de l'admission, la présentation d'une pièce d'identité garantit votre identité et l'ouverture de **votre** dossier de soins.

Durant votre séjour, il vous sera régulièrement demandé de confirmer votre identité.

C'est la garantie du bon soin au bon patient !

Les frais d'hospitalisation

Lors de l'admission, l'agent d'accueil :

- ▶ vous remettra des étiquettes d'identification à transmettre au service d'hospitalisation,
- ▶ vous demandera de signer la prise en charge de la chambre particulière si vous en demandez une.

A votre arrivée au centre hospitalier, l'agent d'accueil vous indiquera le service des admissions pour effectuer les formalités de votre prise en charge.

Si vous avez effectué votre pré admission lors de la consultation, vous pourrez vous rendre directement dans le service d'hospitalisation.

Si vous êtes arrivé(e) en urgence, celles-ci seront effectuées avec vos proches dans les plus brefs délais.

Accueil dans le service de soins

Après avoir effectué les formalités administratives, vous vous rendrez dans le service. En arrivant, adressez-vous au secrétariat ou au bureau des infirmières.

L'accueil et l'installation dans votre chambre est assuré par un professionnel de santé du service qui vous donnera les informations nécessaires sur l'organisation de votre hospitalisation.

L'équipe soignante est à votre disposition pour toute question concernant le déroulement de votre séjour.

CENTRE HOSPITALIER DE MONT DE MARSAN

Avenue Pierre de Coubertin BP 417
40024 Mont-de-Marsan Cedex

Tél. : (33) 05 58 05 10 10

Fax : (33) 05 58 05 10 01

Email : [Contact](#)

<http://www.ch-mt-marsan.fr/l-accueil-en-medecine-et-chirurgie/vous-accueillir-en-medecine-et-chirurgie-243.html>